

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 25 octobre 2013

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 27 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Patrick BORE - Vincent BURRONI - Eugène CASELLI - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Vincent COULOMB - Eric DIARD - Patrick GHIGONETTO - Jean-Pierre GIORGI - Michel ILLAC - Eric LE DISSES - Patrick MAGRO - Danielle MILON - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Bernard MOREL - Claude PICCIRILLO - Georges ROSSO - Pierre SEMERIVA - Jean-Louis TIXIER - Claude VALLETTE - Martine VASSAL.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

François FRANCESCHI représenté par Pierre SEMERIVA - Christophe MASSE représenté par François-Noël BERNARDI - Roland POVINELLI représenté par Vincent COULOMB - Antoine ROUZAUD représenté par Alexandre BIZAILLON - Jean VIARD représenté par Bernard MOREL.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MENNUCCI - Renaud MUSELIER - Jérôme ORGEAS - Myriam SALAH-EDDINE - Philippe SAN MARCO - Guy TEISSIER.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

DEV 001-565/13/BC

■ Attribution d'une subvention à l'association Riviera Yachting Network et approbation d'une convention.

DPEATSV 13/10244/BC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Communauté le rapport suivant :

Le contexte économique exacerbe les concurrences et, le territoire régional doit plus que jamais savoir préserver son attractivité : premier pôle de réparation/maintenance/refit ainsi que première zone de navigation de yachts au monde. Il faut doter la filière d'avantages concurrentiels qui lui permettront d'afficher ses différences.

Le périmètre géographique de concurrence s'est élargi et l'intensité de cette dernière est d'autant plus forte qu'elle se situe dans les pays émergents susceptibles de pratiquer une politique de low costs basés sur de faibles coûts de main d'œuvre. Ainsi, la concurrence étrangère est de plus en plus vive, et les principaux atouts de la région (concentration de yachts, compétitivité,...) ont perdu de leur avantage concurrentiel considérant l'évolution des pays limitrophes (Italie, Espagne...) dans ces domaines. La filière régionale, ne pourra plus rivaliser sur les coûts.

Signé le 25 Octobre 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 28 octobre 2013

Il faut ainsi s'appliquer à travailler autour de facteurs différenciant tels que la qualité du travail, et de l'accueil, le savoir faire, mais aussi l'attractivité du territoire par la singularité de son offre globale.

L'objet de Riviera Yachting Network (R.YNetwork) est de renforcer la position de leadership de la filière réparation/maintenance et services aux yachts en Région Provence Alpes Côte d'Azur en la renforçant voire en la développant. L'association compte 82 adhérents.

Bilan de l'année 2012 :

Pour l'année 2012, Riviera Yachting Network a affiché comme objectifs majeurs d'améliorer encore la visibilité de la filière et le potentiel d'attractivité du territoire Provence Alpes Côte d'Azur pour l'activité refit/réparation maintenance de yachts, de poursuivre le développement à l'international des PME de cette filière et d'intensifier les actions d'innovation avec les clusters européens.

Conformément aux contraintes budgétaires, Riviera Yachting Network a modifié son organisation et, dans le cadre d'une diminution du volume global de subventions, a réduit ses moyens humains.

En 2013, Riviera Yachting Network souhaite maintenir la base de son programme d'animation autour de la veille économique et la promotion qui se déclineront à travers de nombreuses actions. Il souhaite en outre mettre en place un fonctionnement en étoile qui, hors de ce programme d'animation puisse permettre l'organisation de l'externalisation de certaines fonctions (Emploi/formation – Innovation) et ainsi mieux garantir la pérennité de Riviera Yachting Network : base de budget moindre pour tendre plus aisément vers l'autonomie financière avec une part accrue des financements privés.

L'animation de la filière refit, réparation/maintenance et services aux yachts en région Provence Alpes Côte d'Azur, s'articulera en 2013 autour de 2 axes que sont :

- L'information aux adhérents
- La promotion externe

L'information des adhérents :

Elle a pour vocation d'éclairer les membres du cluster. Elle s'inscrit en réalité dans une logique d'intelligence économique. Elle est destinée aux membres du cluster, voire de la filière régionale et a pour objectif de permettre d'améliorer la visibilité propre de la filière comme celle qu'elle doit avoir de l'évolution du marché et de son macro-environnement.

Riviera Yachting Network informera ses adhérents à travers la réalisation de Newsletters et de revues de presse spécialisée (3 fois par an).

La promotion externe tournée vers l'extérieur prendra différentes formes qui permettent à la filière de rayonner collectivement :

- Un renforcement de la présence du cluster et par la même la filière dans les médias : Les médias doivent participer à la promotion du dynamisme visible de la filière et permettre en outre aux acteurs de la filière d'adhérer à Riviera Yachting NETWORK et de participer à cette démarche collective.
- La publication et la diffusion d'un annuaire des membres tiré en 2300 exemplaires et d'une carte des ports d'hivernage de yachts
- La mise en valeur de la filière yachting régionale, le territoire et le cluster sur des salons internationaux, avec la participation de Riviera Yachting Network à différents salons :
 - o Antibes Yacht Show
 - o Yachting After sales & Refit Exhibition (YARE) Viareggio-Italie
 - o Myba Charter Show de Gènes
 - o Monaco Yacht Show
 - o Le salon de Cannes
- La mise en valeur de la filière yachting régionale, le territoire et le cluster auprès des prescripteurs avec :

Signé le 25 Octobre 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 28 octobre 2013

- L'accueil des transbordeurs Dockwise Yacht Transport
- Rendez-vous « terrestre » à Saint-Tropez en mai 2013
- Rendez-vous « marin » à Saint-Tropez en septembre 2013
- La mise en valeur de la filière, du territoire et du cluster afin de leur conférer une existence et une reconnaissance nationale voire internationale :
 - Développer les relations avec des chantiers constructeurs étrangers (visites) : organisation de la visite d'un (de) chantier(s) de construction de yachts nord européens, pour faciliter la prise de contact de nos entreprises régionales.
- Relations et synergies transversales avec d'autres organisations : trois champs de collaboration externe pourraient être envisagés et ce dans un souci de plus grande efficacité :
 - l'emploi/formation : Riviera Yachting Network serait l'interface entre les entreprises adhérentes et les organisations spécialisées comme la FIN, COTEFE, le Conseil Régional ...,
 - l'innovation : Riviera Yachting Network serait l'interface entre ses adhérents et les structures dédiés à l'innovation comme Pôle Mer, Néopolia, Pégase ou encore SCS
 - la diffusion du référentiel d'excellence élaboré et promu par Riviera Yachting Network

Le budget prévisionnel de Riviera Yachting Network, pour 2013, s'élève à 218.100 euros en légère augmentation de 1,63 % par rapport à 2012.

Les dépenses par grands postes s'élèvent à :

- 14.000 euros : Achats et services extérieurs
- 171.100 euros : Autres services extérieurs
- 33.000 euros : Charges de personnel

La part des salaires et charges représente 13,25 % du total des dépenses, elle est en baisse par rapport à 2012.

Les recettes sont principalement constituées par :

- 70.000 euros : Entreprises
- 45.600 euros : Etat - DATAR
- 62.500 euros : Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- 7.000 euros : Département des Bouches du Rhône
- 13.000 euros : Département du Var
- 10.000 euros : Marseille Provence Métropole
- 10.000 euros : Toulon Provence Méditerranée

Monsieur le Président propose au Bureau de la Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Bureau de la Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;
- La délibération 004/314/08 CC du 31 mai 2008 portant délégation du Conseil au Président et au Bureau.

Sur le rapport du Président,

Signé le 25 Octobre 2013
Reçu au Contrôle de légalité le 28 octobre 2013

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que la proposition d'actions de l'association Riviera Yachting Network apporte une solution satisfaisante aux besoins de structuration et de dynamisme, en complémentarité aux projets de plates-formes de réparation et de maintenance accompagnées par MPM sur La Ciotat et sur les formes de radoub du Port de Marseille.

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention d'un montant de 10.000 euros, à l'association Riviera Yachting Network.

Article 2 :

Est approuvée la convention ci-annexée conclue avec l'association Riviera Yachting Network.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine ou son représentant est autorisé à signer cette convention et tout document nécessaire à l'application de cette délibération.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole : Chapitre 65 - article 6574 «Subventions de fonctionnement aux organismes de droit privé» - Fonction 90 – Sous Politique B320.

Pour Visa
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Alexandre BIZAILLON

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI